

TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC TEMPORAIRE SOIRÉES ESTIVALES LES JEUDIS SOIRS A LA BASE DE LOISIRS DU TARN ET DE LA GARONNE

Généralités

Dans le cadre des soirées estivales de la base de loisirs du Tarn et de la Garonne, le Département souhaite mettre à disposition une partie du théâtre de verdure de la base de loisirs, domaine public, en vue de l'installation d'activités commerciales temporaires de restauration nomade (*véhicules de vente alimentaire dits « Food Trucks »*). Le Département souhaite proposer au public durant ces soirées estivales une offre de restauration rapide.

Le Département met à disposition des occupants retenus, à titre exclusif, une zone nue et découverte sur le théâtre de verdure enherbé de la base de loisirs du Tarn et de la Garonne située sur la commune de Saint-Nicolas-de-la-Grave.

Durée d'exploitation

Ces soirées estivales seront organisées tous les jeudis soir, à compter du jeudi 10 juillet 2025 jusqu'au jeudi 21 août 2025 inclus.

Ces soirées débuteront vers 20 h 00 et prendront fin aux alentours de 23 h 00.

L'occupant s'engage :

- à exploiter son activité chaque jeudi soir et s'engage donc à ouvrir son Food-Truck dès 18 h 00 et à le fermer aux alentours de 23 h 00.

- à procéder à l'installation des aménagements et du matériel du Food Truck/Restaurant à partir de 16 H 00, chaque jeudi, soit le :

- jeudi 10 juillet / jeudi 17 juillet / jeudi 24 juillet / jeudi 31 juillet
- jeudi 07 août / jeudi 14 août / jeudi 21 août

Le démontage des infrastructures et matériel sera réalisé chaque jeudi soir, selon les dates susvisées, à la fin de l'événement, une fois la sortie de tout public.

En-dehors des heures d'ouverture de la manifestation, ci-dessus précisées, l'occupant n'est pas autorisé à laisser son matériel sur le site.

Document en consultation

- [Description complète et modalités de réponse](#)

Date limite de manifestation d'intérêt

- La date limite de remise des dossiers est fixée au lundi 31 mars 2025 à 17 h 00.

Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ne seront pas retenus. Ils pourront être remis sous pli par lettre recommandée ou en main propre, ou sous format électronique.

Référent : SAVP (*service des assurances et de la valorisation du patrimoine*)

Téléphone : 05-63-91-83-58 et/ ou 05-63-91-83-56 et/ou 05-63-91-83-30

- **Format papier** : à envoyer à : DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE – Direction des affaires juridiques et de la commande publique, SAVP - 100 Bd Hubert Gouze – 82000 Montauban.

- **Format électronique** : à envoyer à l'adresse mail : savp@tarnetgaronne.fr

Étant ici précisé que les plis contenant les projets seront remis avec la mention :

« Appel à Manifestation d'intérêt – Soirées estivales 2025 à la base de loisirs du Tarn et de la Garonne »